

PROJET URBAIN GOUTTE D'OR SUD - PASSAGE BORIS VIAN

REUNION PUBLIQUE DU 13 DECEMBRE 2018

Environ 65 personnes participent à la réunion, dans la salle des fêtes de la Mairie du 18^{ème} arrondissement, le jeudi 13 décembre à 18h30.

Sont présents pour expliquer le projet et répondre aux questions :

- Eric LEJOINDRE, Maire du 18^{ème} arrondissement
- Emmanuel GREGOIRE, Premier adjoint à la maire de Paris
- Jacques BAUDRIER, Conseiller Délégué auprès de l'Adjoint chargé de l'urbanisme, chargé des questions relatives aux constructions publiques, aux grands projets de renouvellement urbain et à l'architecture ;
- Dominique VERSINI, Adjointe chargée de toutes les questions relatives aux solidarités, lutte contre l'exclusion, accueil des réfugiés et protection de l'enfance ;
- Colombe BROSSEL, Adjointe à la Maire de Paris chargée de toutes les questions relatives à la sécurité, la prévention, aux quartiers populaires et à l'intégration ;
- Pauline VERGEZ, cheffe de projet à la direction de l'urbanisme de la Ville de Paris ;
- Michael BARBIER, chargé d'opérations à la SPL ParisSeine ;
- Marie BALLEZ, chargé de développement local, Paris Habitat ;
- Emmanuelle OSTER, Commissaire du 18^{ème} arrondissement ;
- Laetitia DHERVILLY, vice procureur, cheffe de la section des mineurs au Parquet de Paris.

INTRODUCTION

Éric LEJOINDRE

Remercie les participants de leur présence à cette séance visant à faire un point d'étape sur le projet urbain, le calendrier, et les actions déjà menées à court terme. Grâce aux différents intervenants présents, cette séance permettra également de faire un point plus global sur la situation dans le quartier. Il remercie de leur présence Mme OSTER, commissaire du 18^{ème} arrondissement et Mme DHERVILLY, vice procureur.

Emmanuel GREGOIRE

La Maire de Paris a confié à toutes les équipes une mission spécifique sur les quartiers populaires. Dans les diagnostics effectués, un problème de coordination des services municipaux et des acteurs a été pointé, notamment la régulation de la gestion des espaces publics. La mission en tant que 1^{er} adjoint est d'appuyer la programmation transversale des interventions dans l'espace public : sécurité, propreté, politique culturelle, animation locale, soutien au commerce de proximité. La Ville travaille à un certain nombre de mission pour réorganiser les services et garantir leur meilleur fonctionnement. La Goutte d'Or est une priorité dans l'esprit de la Maire et des équipes.

Jacques BAUDRIER

Le projet Goutte d'Or sud Polonceau a été retenu fin 2014 dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), comme 5 autres quartiers parisiens. La Ville a entamé des phases de définition du projet avec tous les partenaires, ce qui est long. Une convention sera signée début 2019 pour les 5 quartiers parisiens. Plusieurs études ont été menées, et les coûts ont été affinés. Les financements sont désormais actés de la part des partenaires.

Par rapport aux premières études préliminaires, le projet s'est avéré techniquement plus compliqué et donc plus couteux, et c'est grâce à un engagement financier fort de la Mairie de Paris que le financement a été stabilisé. L'impatience des habitants a pu s'exprimer, et la Ville l'a entendu. Le calendrier et les financements stabilisés sont présentés ce soir.

Colombe BROSSEL

Nous avons mené de nombreux échanges avec les acteurs associatifs et les habitants de la Goutte d'Or, notamment pour définir les projets qu'il convenait d'accompagner afin d'apporter le « coup d'accélérateur » légitimement demandé sur ce quartier. La Ville a entendu parfois le découragement des acteurs ou des habitants, les difficultés d'élaborer parfois dans l'urgence des projets, toujours compliqué à traiter dans un cadre administratif. La Ville a essayé d'être dans l'écoute des propositions et de le faire avec des moyens supplémentaires : environ 700 000€ pour des projets associatifs, plus les financements des projets qui sont évoqués dans la présentation ce soir. Les choix ont été menés à partir des priorités identifiées par les différents acteurs.

Certains projets prennent plus de temps que d'autres, la Ville se rend compte du travail que cela représente et c'est grâce à l'engagement des uns et des autres que les initiatives sont présentées ce soir.

Nous remercions les associations qui ont accompagné la Ville dans cette dynamique.

Dominique VERSINI

Le quartier a subi la présence très compliquée des jeunes mineurs marocains, qui a suscité beaucoup de tension, d'émotion et de peur. La Ville en est consciente et les élus espèrent que cela s'est apaisé. Depuis deux ans et demi et l'observation de ce phénomène, la Ville a mis en place un certain nombre d'actions.

Les jeunes, venus principalement du Maroc lorsqu'ils étaient encore plus jeunes, sont très consommateurs (toxicomanie) et commettent des actes de délinquance. Des enfants qui quittent leur pays, et qui connaissent la drogue et la délinquance au lieu d'aller vers un avenir meilleur. La Ville fait le maximum pour canaliser, accompagner les jeunes et pour apaiser le quartier. Tout un travail a été mené, notamment par la commissaire précédente qui a eu une expérience longue avec ces jeunes. L'accompagnement de ces jeunes était très difficile. Dans une visée de protection de l'enfance il était difficile de les mettre à l'abri, en les traitant comme des enfants sans parentalités, car ils refusaient toute prise en charge.

Cette situation a également été observée en Suède, en Allemagne, en Espagne.

La Ville a mandaté le CASP (Centre d'Action Sociale Protestant), pour mener un travail spécifique, « humanitaire », d'aller au-devant d'enfants violents, toxicomanes, en souffrance. Un lieu d'accueil a été ouvert, ainsi que des possibilités d'accueil dans différents centres de santé de Paris. Un lieu de mise à l'abri la nuit a aussi été mis en place.

Un certain nombre de ces jeunes ont commis des actes de délinquance et ont subis des peines. Suite à cela, des projets éducatifs ont pu être bâtis, en coupant les phénomènes d'entraînement.

Beaucoup d'alertes ont été lancées par la Ville de Paris, qui a obtenu la tenue d'une réunion à Matignon. Des policiers marocains sont venus à la Goutte d'Or. Ils ont essayé d'identifier les enfants et de statuer sur leurs minorités ou majorités. Cela a eu pour effet de faire partir certains jeunes, qui sont parti ailleurs en France ou en Europe. Aucun n'a été reconduit à partir de la France, car pas il n'a pas été possible de connaître leur identité, ce dont les juges ont besoin pour acter d'une reconduction à la frontière. Fin 2018, il est constaté la présence d'environ 40 jeunes majeurs et d'environ 10 mineurs.

La Ville mène une action renforcée et continue grâce au CASP avec les mineurs, et tente de créer du lien avec les majeurs.

Des professionnels supplémentaires sont présents sur le quartier :

- La Protection Judiciaire de la Jeunesse a mis à disposition un éducateur, le lien pour les enfants et les jeunes commettant des actes de délinquances.
- L'Agence Régionale de Santé a mis en place un emploi complémentaire, un infirmier spécialisé drogue et toxicomanie, qui travaillera aussi avec l'association Charonne.

Quelques personnes ont pu signaler que la situation s'est améliorée, la Ville est prête à entendre les différentes observations de la population. L'objectif est la poursuite de l'action, le renouvellement de l'action du CASP qui va s'étoffer. Le CASP va compléter son équipe, mais il n'est pas facile de trouver des éducateurs qui acceptent de rester au long cours.

POINT D'ETAPE SUR LE PROJET

Pauline VERGEZ, Direction de l'urbanisme de la Ville de Paris

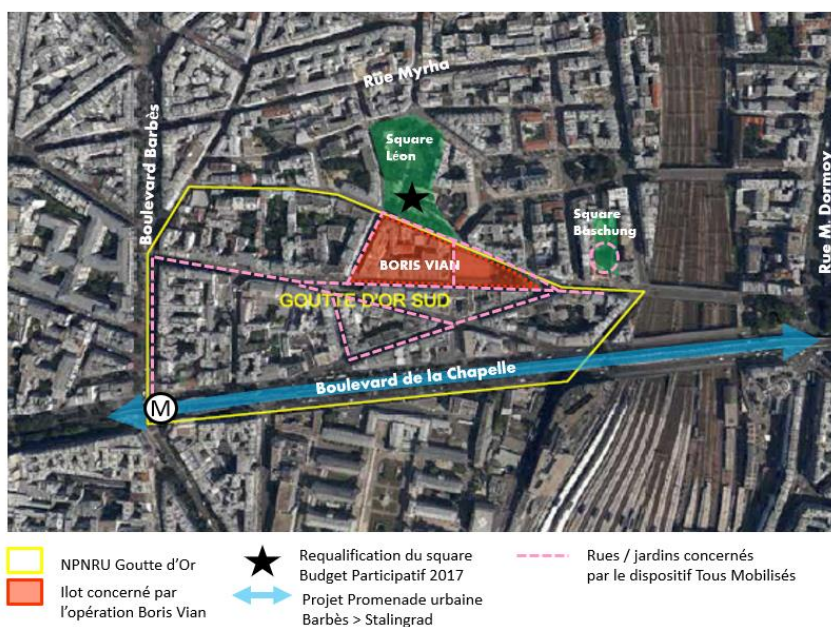
La Direction de l'Urbanisme pilote le projet Boris Vian, pour lequel un mandat a été confié à la SPL Pariseine pour accompagner la Ville dans cette opération.

Plusieurs constats principaux ont abouti à ce que l'ANRU retienne le quartier de la Goutte d'Or comme un site prioritaire :

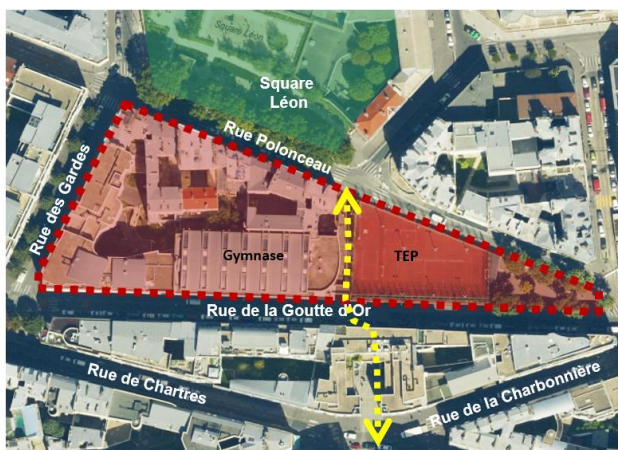
- Des espaces publics problématiques : dégradés, supports de mauvais usages ;
- Des équipements publics peu accessibles et peu visibles ;
- Une commercialité difficile rue de la Goutte d'Or liée à la situation des arcades.

Le projet de renouvellement urbain visera sur une période d'environ 10 ans à l'amélioration du cadre de vie. Les objectifs à court terme sont l'amélioration du cadre de vie et l'animation de l'espace public. A plus long terme, le projet apportera un réaménagement profond de l'îlot avec une intervention sur le passage Boris Vian.

Le projet du NPNRU s'inscrit dans un contexte plus global comportant plusieurs opérations :



L'opération d'aménagement du passage Boris Vian répond à plusieurs objectifs spécifiques :



Ilot concerné par l'opération Boris Vian

- Requalifier, élargir et ré-aligner le passage Boris Vian dans l'axe de sa partie Sud
- Retrouver une dimension commerciale rue de la Goutte d'Or et aménager une interface qualitative entre ces locaux et l'espace public
- Améliorer la visibilité et l'accessibilité des différents équipements et locaux (gymnase, parking public, commerces etc.)
- Optimiser l'usage du terrain de sport en lui offrant une couverture
- Diversifier les activités économiques du quartier par la construction de 2 nouveaux bâtiments

Les activités proposées seront tournées vers l'Economie Sociale et Solidaire.

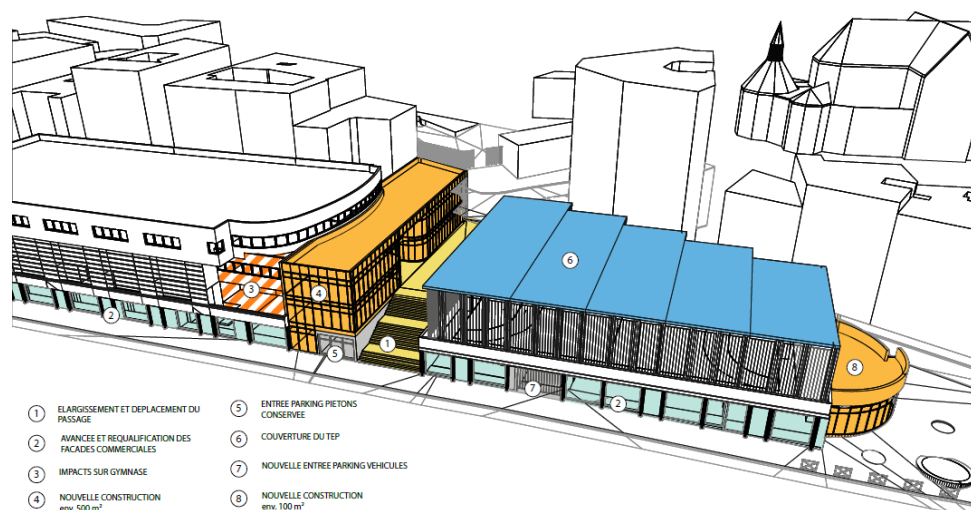
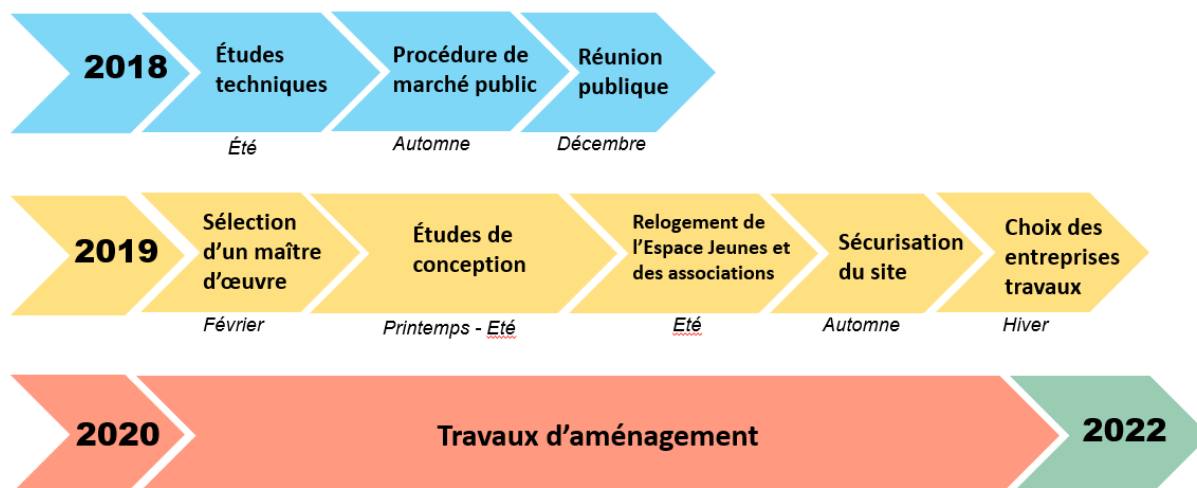


Schéma de principe des intentions urbaines

Le calendrier prévisionnel – SPL PariSeine, Michael Barbier



Le projet va générer des relogements :

- L'espace Paris Jeunes :
 - Départ nécessaire à l'été / automne 2019
 - Relogement temporaire : Piste à l'étude : 30-32 rue Affre / 5-7 rue Myrha
 - Relogement définitif (horizon fin 2021) : Piste validée : local neuf rue de la Goutte d'Or
- Le Comité Action Logement :
 - Départ nécessaire à l'été / automne 2019
 - Relogement définitif : Piste à l'étude : 25 rue de la Charbonnière

La Direction de l'Attractivité et de l'Emploi de la Ville a rencontré chacun des commerçants et apporté une information complète, qui va se poursuivre à travers des échanges sur les conditions de libération des locaux nécessaire en 2019 pour les travaux.

Paris Habitat a également rencontré l'opticien qui occupe une cellule commerciale et l'association Paris Macadam pour faire le point sur les besoins de libération des locaux.

Le dialogue initié par Paris Habitat - Marine Ballet, chargée de développement local

Paris Habitat profite de la démarche pour renforcer le dialogue avec les locataires. Un diagnostic des 29 groupes d'immeubles va être réalisé pour définir un programme de travaux afin d'améliorer le fonctionnement des groupes et les conditions de vie. Paris Habitat distingue deux niveaux d'intervention, à l'échelle du quartier et à l'échelle du groupe immobilier.

Paris Habitat a mis en place de juin à décembre 2018 un dialogue avec les habitants pour élaborer des préconisations puis réaliser des aménagements co-construits.

[L'ensemble des propositions est à retrouver sur le diaporama de la réunion publique.]

Les actions à court terme dans le quartier – Victor DELECLUSE, Equipe de Développement Local de la mairie du 18^{ème} arrondissement

Plusieurs actions ont déjà été initiées par la Ville et ses partenaires en faveur de l'amélioration du cadre de vie, de l'animation de l'espace public, du soutien aux acteurs socio-économiques et de la jeunesse.

1. Amélioration du cadre de vie

- Rénovation du square Léon, suite à une concertation menée en 2018, pour un projet qui se réalisera en 2 phases :
 - Agrandir et rénover la pelouse centrale
 - Installer de nouveaux équipements : fitness, station de cross training
 - Réouverture des jeux enfants
 - Réouverture de l'entrée rue Polonceau Boris Vian avec accès futur rue Boris Vian
- Travaux de reprise des murs de la rue Boris Vian.

Prévu : végétalisation de l'entrée du TEP par l'association la Goutte Verte

- Embellissement de la placette Polonceau : nouveaux mobiliers, pieds d'arbres, décapage des murs, comblement de la porte du parking...

Prévu pour début 2019 : réalisation d'une fresque par des jeunes en chantier éducatif

- Placette rue des Gardes : intervention sur les pieds d'arbres et fontaine Wallas

2. Animations de l'espace public

- Début septembre 2018, cinéma, lecture, yoga au square Bashung
- La « Rue aux enfants » de Home Sweet Mômes, rue de Chartres
- Inauguration du local de Gaby Sourire, rue de la Charbonnière
- Noël solidaire de SOS Casamance, placette Polonceau
- Fête de la Goutte d'Or, placette Polonceau
- Square de Noël interassociatifs – 15 décembre
- Animation de Noël des commerçants – 15 décembre
- Réveillon solidaire de SOS Casamance – 22 décembre

3. Soutien aux acteurs socio-économiques

Plusieurs actions de soutien aux acteurs sont mises en œuvre, par le biais notamment d'appel à projet ou du budget participatif de la Ville de Paris :

- Appel à projet « Coup de Pouce Commerces » 2^{ème} édition (200 000€ / maximum 10 000€ par commerce) – Date limite de dépôt des dossiers le 4 février 2019
 - Les commerces lauréats en 2018 à la Goutte d'Or : *La Régulière / Le Chien de la Lune / La Laiterie de Paris / Les caves de Don Doudine / Fadel Couture*

- Organisation d'animations de fin d'année avec l'association des commerçants Goutte d'Or/Chapelle – décembre 2018
- Rénovation de la Salle Saint Bruno pour un montant prévisionnel de 500 000€ – fin des travaux prévue à l'été 2019

De nouvelles activités ont été implantées en pieds d'immeubles :

- La Fabrique de la Goutte d'Or – 6 rue des Gardes
- Beard and fringe – 6 bis rue des Gardes
- Aude Vincent – 7 rue des Gardes
- En projet pour 2019 :
 - Ocean Couture – 9 rue des Gardes
 - Collectif « Les 4C » - 9/11 rue de la Charbonnière
 - Association Espoir 18 – 7 rue de la Charbonnière
 - Épicerie B-Vrac – 61 rue de la Goutte d'Or

4. Actions en faveur de la jeunesse

La Ville et ses partenaires mènent des actions en faveur de la jeunesse dans le quartier :

- Embauche de 4 jeunes comme hôt.e.s d'accueil pour la « Paris Design Week » – septembre 2018
- Pré-recrutement sur le métier d'agent technique des installations sportives municipales au gymnase de la Goutte d'Or – 15 octobre 2018
- Soutien financier accru pour l'Espace Proximité Emploi, 22 000€ pour l'insertion des jeunes – 2018
- Développement des chantiers éducatifs avec l'APSAJ :
 - Rénovation de parties communes d'un immeuble Paris Habitat – novembre 2018
 - Construction de mobiliers pour l'association Le Club Barbès – novembre 2018
 - Ramassage hebdomadaire d'encombrants avec TAPAJ
- Un chantier éducatif est programmé pour la réalisation d'une fresque sur la placette Polonceau en 2019, avec des jeunes du quartier rémunérés.

Depuis octobre 2018, une « ferme de la goutte d'or » a ouvert au square Bashung. Cette mini ferme pédagogique, rassemblant 4 lapins, 5 poules et 2 moutons est gérée par l'association « les fermiers de la francilienne » et est accessible gratuitement :

- Le matin pour les écoles du lundi au vendredi ;
- L'après-midi pour des visites de groupes du lundi au dimanche de 14h à 17h (horaires d'hiver).

QUESTIONS - REPONSES

Pour faciliter la lecture de ce compte-rendu, les échanges ont été regroupés par thématiques.

Projet urbain

- *Est-ce une concertation ou un projet définitif qu'on nous présente ? Est-ce que le permis de construire a déjà été déposé ou est-ce qu'il est possible de demander des ajustements, sans retarder le projet ? Je pense par exemple à la couverture du TEP. L'association Goutte verte a fait un travail remarquable, et les habitants qui ont travaillé et vécu ont vu que le défaut d'utilisation était plutôt dû au sol qu'à l'absence de toit. Un autre TEP à Ménilmontant vient d'obtenir une décision positive pour que l'espace soit libéré. Couvrir cet espace reviendrait à construire alors qu'actuellement cela laisse une place en plein air.*
- *Je jardine aujourd'hui sur un emplacement du TEP, avec l'association goutte verte, c'est un bon projet dans l'air du temps, qu'il fallait faire. Mais actuellement il y a aussi beaucoup de toits parisiens qui deviennent de l'agriculture urbaine. Ici on pourrait revoir le budget à la hausse pour adapter sur le toit du gymnase et la couverture du TEP un emplacement pour mettre des jardinières pour cultiver, des ruches ... Également dans le quartier il y a très peu d'air de compostage pour les habitants. Cela serait intéressant.*

- *Pourquoi couvrir le stade : que s’y passe-t-il ? Je n’ai vu aucun cours de sport. La couverture c’est un monstre qui fera de l’ombre !*
- *Le TEP va être couvert, je comprends la finalité qu’il soit davantage utilisé, mais c’est un des seuls endroits du quartier où on voit le ciel. C’est important de pouvoir apprécier la nature ... La seule solution serait de le couvrir ? Dommage !*
- *Concernant la fresque sur la place Polonceau, il y a des errements, espérons que ce ne soit pas les mêmes que d’autres aménagements qui sont contestés par les habitants et qui plus tard doivent être revus. On espère que les décisions prises aujourd’hui et qui auront un impact ne motiveront pas de nouvelles réunions dans 5 ans ...*
- *L’aménagement du quartier concerne aussi plus globalement l’aménagement dans le 18^{ème} arrondissement. Je me félicite qu’il y ait 20% de logements sociaux dans le 18^{ème}, mais quelle est leur répartition entre les 4 quartiers, n’y a-t-il pas un déséquilibre ? Cela n’est-il pas une cause de la diminution de mixité dans les écoles du 18^{ème} ?*

Eric Lejoindre. A ce stade, ce que nous vous présentons n’est pas encore un plan d’architecture. Ce sont des esquisses. Nous souhaitons en effet que le TEP soit mieux utilisé. Il existe des demandes des écoles du quartier de l’utiliser, notamment l’hiver. C’est notamment pour cela que la Ville réfléchit à la couverture. Les écoles en souffrent et manquent de terrains utilisables par tous les temps, mais rien n’est encore figé. Les architectes pourront travailler pour une plus grande transparence de la couverture du TEP par exemple ?

Jacques Baudrier. Pour la couverture du TEP il y a effectivement une grande demande des associations de plus d’équipements sportifs à Paris. L’espace est fini, les opportunités sont peu nombreuses. Couvrir les terrains donne plus de possibilité d’utilisation, c’est le cas d’un espace situé rue des Couronnes. Au budget participatif 2018, des acteurs ont proposé comme priorité d’investir dans les équipements sportifs des quartiers populaires, y compris en couvrant des terrains, et il y a eu beaucoup de votes des parisiennes et parisiens sur cette idée, ce qui lui donne une légitimité démocratique.

Le terrain n’est pas pleine terre mais au-dessus d’un parking. Une structure d’agriculture urbaine serait techniquement extrêmement compliquée... Pour la transparence, c’est une interpellation légitime, c’est pour l’instant une perspective d’étude et le projet architectural sera plus abouti. Il pourra prendre la forme d’une couverture légère pour concilier plusieurs attentes.

Eric Lejoindre. Vous posez la question de la durabilité des aménagements. Pourquoi est-ce que l’on fait des projets ? La Ville bouge, et non je ne garantie pas que dans 10 ans nous n’aurons pas envie de retravailler ces espaces ... Quand un architecte a refait la Goutte d’Or, dans les années 80, il y avait des usages projetés. Que la puissance publique s’intéresse à ce quartier était déjà positif. La façon dont était appréciée ce qu’on peut considérer comme une œuvre architecturale était vue différemment. Les usages, les projections étaient différentes. Dans la 2^{ème} phase de rénovation de la Goutte d’Or, les choix ont été différents, de construction de plus petits immeubles notamment. L’urbanisme de la 2^{ème} phase, a tiré les leçons de l’urbanisme des années 80-90 qui avaient ses qualités à l’époque. Nous pensons que ça vaut le coup de penser les choses, même si on les fera évoluer. La ville n’est pas figée. Les habitants changent la façon dont ils utilisent leur quartier et la Ville doit prendre en compte ces changements pour faire en sorte que les évolutions soient adaptées à la réalité actuelle et ce qu’on peut imaginer des usages des années à venir.

Il y a une disparité de répartition des logements sociaux entre l’est et l’ouest de l’arrondissement, mais aussi entre l’est et l’ouest de Paris, de l’Ile de France. Quant à l’histoire du logement sociale à la Goutte d’Or, elle est issue de la transformation de logements sociaux dits « de fait » qui ont été remplacé par du logement social officiel. Le logement social permet à la diversité parisienne de s’exprimer, 70% des foyers parisiens y sont éligibles. Le prix du logement privé a explosé et le logement social devient un des derniers outils pour permettre aux parisiens de se loger. Nous nous engageons pour tenter de retrouver la diversité des parisiens dans la diversité des quartiers. La Mairie de Paris se bat pour le rééquilibrage, et nous n’avons pas vocation à évacuer les classes moyennes ou moyennes inférieurs.

Concernant l'incidence sur la mixité à l'école, si les élèves allaient dans leur école de secteur cette mixité serait réelle ... si dans un monde idéal tout le monde jouait le jeu. La mairie du 18^{ème} est très engagée sur ce sujet.

Circulation

- *Est-ce qu'il est prévu une de la réfection de la rue Myrrha ? Une réflexion a eu lieu lors des échanges de l'opération « Tous Mobilisés Pour Mon Quartier Château Rouge ». Ces opérations sont enfin l'occasion de revoir le plan de circulation dans le quartier, qui est un problème pour la vie du quartier. Moins de 20% des habitants ont des voitures et subissent des flux extérieurs. Il y a dans le quartier le Commissariat de Police Judiciaire, et non pas de proximité. Des prévenus sont emmenés à des vitesses inadaptées au quartier, les véhicules de police font des détours par l'intérieur du quartier. Il faudrait éviter que le quartier ne subisse une circulation qui ne le desserre pas et articuler l'ensemble des projets qui vont voir le jour.*

Eric Lejoindre. Nous sommes effectivement d'accord pour retravailler sur le plan de circulation du quartier. En effet, peu d'habitants de la Goutte d'Or ont des voitures et le trafic de transit et de destination (Château Rouge) est une problématique majeure, qui nécessite un travail à plus long terme. Le fait de modifier le plan de circulation, même d'une seule rue peut avoir des conséquences, donc ce travail nécessite de ne pas se précipiter et de faire attention aux effets en cascades. Il faudra également prendre en compte les évolutions de mode de transport liées à la transformation de la promenade urbaine Stalingrad la Chapelle.

La Ville a lancé l'opération « Paris Respire », qui permet d'apaiser le quartier le week-end.

Commerces et activités économiques

- *Attention à ne pas répéter l'erreur de la rue des Gardes ! Ce sont des activités légitimes et intéressantes, mais qui n'animent pas ! Les habitants n'y vont pas car ce sont des ateliers pour la plupart.*
- *Il ne faudrait pas attribuer trop de locaux aux associations, avec tout le respect qu'on leur doit, car elles ne sont pas là toute la journée, mais ça fait un peu fermé.*
- *Pour les magasins devant être créés dans l'espace à côté de la placette Polonceau, ont-ils vocation à fermer tôt ? Car dans notre quartier il y a un problème de réappropriation du territoire, les boutiques ont un réel rôle social, il ne faut pas que le quartier soit mort à 17h/18h, sinon quel quartier...*
- *Vous citez certains commerces comme l'opticien, mais il y en a d'autres comme l'Etoile d'Or et la crêperie fermée qui va rouvrir. Que fait-on de ces commerces ? Ils ont subi des difficultés importantes et c'étaient les derniers points lumineux de cette rue.*
- *Pendant les travaux rue Goutte d'Or, quel soutien va être apporté aux commerces de la rue qui sont déjà en difficulté. La rue sera fermée il n'y aura donc plus d'activités.*
- *Place Polonceau il y a le bar du stade qui est à vendre. La Mairie pourrait préempter, récupérer la licence 4 et la donner pour un endroit qui fassent vivre le quartier. Ça pourrait être dans le local en demi-cercle qui est en jaune sur vos plans, pour un commerçant comme le Chien de la Lune par exemple qui n'a pas de licence 4 actuellement.*
- *Avec l'association Paris Goutte d'or nous avons envisagé avec Paris Habitat d'utiliser les locaux vacants. Vous souhaitez sécuriser et stabiliser les activités, très bien, mais pourquoi ne pas donner la possibilité de baux précaires de 5/6 mois pour des activités émergentes, pour que des activités testent leur faisabilité. Est-ce que cela est d'actualité ?*

Eric Lejoindre. Concernant les commerces, rien n'est encore figé. Pour l'emplacement matérialisé par un carré jaune sur le plan, il est en effet trop tôt pour savoir. La question du commerce est centrale, notamment à la Goutte d'Or. Les investissements publics dans le quartier ces 15 dernières années ont été dirigés principalement pour la résolution des situations prioritaires d'insalubrités des logements. Aujourd'hui, le commerce est une priorité (horaires, animation du quartier...). Ce sujet est discuté avec les acteurs économiques car les commerces ne vivent que des clients, et la commercialité n'est pas assez élevée dans le quartier donc il est impératif de trouver des solutions.

Concernant les licences 4, nous sommes très prudents car elles sont cessibles. Un commerce qui fonctionne bien aujourd'hui peut ensuite céder la licence à un autre gérant, qui peut se traduire par le meilleur ou le pire. De plus il y a déjà beaucoup de bars dans le 18^{ème} arrondissement.

Nous sommes face à l'enjeu de trouver un équilibre. Il y a un besoin de commerces à la Goutte d'Or, qui a par ailleurs une belle densité de la vie associative. Le travail effectué est important, heureusement qu'il y a ce tissu associatif dense et très ouvert. Parfois les locaux associatifs sont ouverts plus souvent, cela dépend de leurs activités. Certains commerces ou activités sont eux fermés, notamment quand ils produisent et vendent ailleurs. Il y a un équilibre à trouver entre des structures qui font venir des publics de l'extérieur, et des commerces de proximité pour les habitants. Le quartier a aussi un enjeu concernant la rue de la mode et ma production de bière, qui font venir un public extérieur au quartier. Aujourd'hui la commercialité n'est pas si importante à la Goutte d'Or, il faut une garantie de chiffre d'affaire.

Pour les travaux nous entendons les inquiétudes des commerçants, mais Paris est une ville qui se transforme, en souvent en travaux. Ils ont un impact mais nous permettent de préparer l'avenir !

Colombe Brossel. L'objectif du projet est bien d'être en mesure de construire ce local matérialisé en jaune, puis de l'attribuer. Nous porterons une attention aux horaires au-delà d'horaires classiques. Cela fera partie des sujets à poser, pour atteindre l'ambition de faire vivre la Goutte d'Or, dans la limite d'horaires raisonnables bien sûr. Une diversité d'activités est nécessaire.

Concernant les locaux vacants en rez-de-chaussée des logements Paris Habitat, il est possible de construire des projets temporaires. Dans le 19^{ème} arrondissement par exemple, dans l'attente d'une occupation des locaux ont été mis à disposition d'une façon temporaire avec des modalités financières spécifiques avantages (payer seulement charges). Ce sont des options possibles. Au regard des expériences déjà initiées, si c'est long cela peut servir à tester une activité commerciale. Si la période de disponibilité du local est courte, cela peut permettre de tester des activités d'entreprise (bureaux). Il y a donc une possibilité que le service politique de la Ville étudie cela en concertation avec Paris Habitat et le GIE Paris commerces.

Espaces extérieurs

Square Léon

- *Pour la rénovation du square Léon : vous dites que la pelouse va être étendue, sur quelle emprise ? Sans couper d'arbres j'espère !*
- *Il y a un problème juridique : le square Léon est dominé par 4 fresques, qui n'ont aucune existence juridique. Malgré les efforts, nous ne trouvons aucune trace de demande d'autorisation d'apposer les fresques, mais maintenant qu'elles sont là, qui les entretient ? Un immeuble a dû refaire la fresque, est condamné à restituer la fresque.*
- *Ceux qui voudraient une historique de la fresque place Polonceau peuvent se rapprocher de Cavé Goutte d'Or, mais utiliser les espaces publics pour des fresques est différents de créer des fresques sur des pignons d'immeubles privés.*
- *Pour le square Léon, une suggestion : la petite entrée qui atterrit devant l'écomusée ne sert à pas grand-chose, pourquoi ne pas la supprimer pour agrandir le square ?*
- *De manière générale, il y a beaucoup de nuisances, de la saleté et de la délinquance dans le quartier. L'entrée nord du square Léon est un « entrepôt de scooter et d'activités peu avouables ». Les personnes sont là de 14h à 2h du matin, même en hiver. Il n'y a pas de poubelles et c'est très sale, bruyant. Il y a en permanence des enceintes sur le muret qui émettent de la musique et du bruit, que l'on entend d'un bout à l'autre du square Léon. Dans le 17^{ème} arrondissement, ça m'étonnerait qu'on laisse faire comme ça ... Vous pourriez mettre un panneau pour demander à ne pas mettre la musique si fort ?*

Jacques Baudrier. Dans le square Leon quelques bosquets seront supprimés et la pelouse étendue. Ces bosquets sont dégradés et servent de parc canin, ce pourquoi ils seront supprimés.

Colombe Brossel. La problématique des nuisances sonores est un sujet auquel la Ville fait de plus en plus face, l'exaspération des riverains se fait sentir. C'est un sujet dont la compétence administrative est revenue à la Préfecture de Police, donc la Ville fait un travail actif avec la Préfecture pour résoudre ce problème, au square Léon et ailleurs. La Ville de Paris a demandé aux agents non pas de verbaliser sur « musiques amplifiées » mais pour « bruits et tapages » qui est une verbalisation possible des agents Ville. Il existe un enjeu à « faire comprendre », par la pédagogie mais aussi par l'amende.

- *Pour la Fresque Polonceau que vous annoncez, l'association Paris Goutte d'Or avait envoyé une proposition, sans réponse. Je suis donc surprise de ne pas avoir de réponse et de découvrir cette fresque.*
- *L'idée d'un espace de communication semble essentiel pour que les riverains se parlent.*
- *Il y a 1 ans ½ ou 2 ans, une annonce été faite d'installation d'une caméra place Polonceau. La caméra n'est pas là, il paraît que la Mairie de Paris bloque. Est-ce vrai ? Est-elle inutile ?*

Colombe Brossel. Concernant l'installation d'une caméra, la réponse sera demandée. L'installation de caméra est une compétence de l'Etat. Pour une partie, la Ville les co-finance. Pour la place Polonceau, la Ville a fait la demande.

Mésusages des espaces, marchés et trafics

- *Il y a un marché sauvage rue de Jessin ! La Mairie communique sur la propreté c'est très bien, mais si on laisse faire ce type de marché c'est un dépotoir. Il est étendu jusqu'au métro et alors la RATP ferme les portes de sortie du métro, ce n'est pas une solution constructive.*
- *Les dealers ont toujours pignons sur rue Affre, rue de la Goutte d'Or, place Polonceau. Il faut ^penser à ces solutions maintenant, je n'ai pas vu d'évolution depuis 10 ans !*
- *L'escalier du quartier nous l'appelons « l'escacalier », c'est un coin qui devient un petit coin, qui devient un gros coin. Le 18^{ème} fait un travail de nettoyage formidable mais tant que le recoin n'est pas fermé les nuisances continuent !*
- *Concernant l'insalubrité, je rajouterai la Place de l'Assommoir, qui est oubliée dans le projet de réhabilitation du quartier. La place très touchée, les vélos sont volés, les habitants en ont marre. Il y a déjà eu un travail et une proposition de projet, notamment la demande de plus de lumière, qui n'a pas eu de suite.*
- *Oui, la place de l'Assommoir est compliquée, mais si l'aménagement donne plus de confort pour les vendeurs de cigarettes c'est une mauvaise idée... Depuis 25 ans il y a du trafic de cigarettes !*
- *Comment vous concevez le rapport entre les politiques municipales et les autorités de l'Etat ? Entre la Ville et l'Etat pour la politique urbaine, le commerce, le logement et la politique sécurité. Si l'habitat social évolue vers une logique de Ghetto il y a et il y aura des difficultés.*

Eric Lejoindre. Concernant la propreté, beaucoup d'actions sont mises en œuvre pour sur-nettoyer, et pour verbaliser les comportements inciviques. La saleté ne vient pas des habitants, c'est un quartier très dense, fréquenté.

Pour la place de l'Assommoir, ce pas qu'une question d'urbanisme mais aussi d'usages. Le bon fonctionnement de la ville nécessite des espaces qui se traversent et non des recoins. Nous vous invitons à signaler les lampadaires éteint sur l'application « Dans ma rue » ou au 3975 pour être sûr que les services en soient bien informés et puissent intervenir.

L'escalier Boris Vian sera modifié dans le cadre du projet, pour résoudre le problème de l'insalubrité notamment.

Vente à la sauvette est un sujet que le commissariat et la mairie traitent. Nous pensons qu'il est nécessaire de tout faire en parallèle. Si on travaille sur l'urbanisme sans travailler sur la vente de cigarette et inversement, la situation n'évoluera pas...

Les élus sont le plus exigeants possibles pour demander aux autorités compétentes d'agir. Les élus écrivent au ministre etc, jusqu'au bon niveau d'autorité. Nous travaillons au quotidien les uns avec les autres. Les associations et les services, la Ville et l'Etat ou la Région, pour faire évoluer les choses ensemble. La Mairie du 18^{ème} essaie de travailler, de ne pas attendre que les partenaires « bougent » mais de faire en sorte de « bouger ensemble ». La ZSP (Zone de Sécurité Prioritaire) permet de faire travailler ensemble tous les acteurs notamment la RATP, Police etc.

Colombe Brossel. La situation de la Goutte d'Or se caractérise par un « petit deal de rue » qui ne rapporte pas des milliards d'euros, ce ne sont pas des centaines de kg, mais c'est une présence dans la rue et dans les halls depuis des années. C'est devenu insupportable. La Ville a alerté la préfecture de Police et le parquet. La Préfecture a réorganisé ses équipes sur ces sujets, il existe des équipes dédiées. La problématique a été partagée et entendue.

Emmanuelle OSTER, Commissaire du 18^{ème} arrondissement. Pour le marché Lariboisière, nous portons une intensification des actions : depuis 3 semaines, nous avons modifié le dispositif pour être plus impactant sur l'espace Jessin. Il y a également un travail en amont sur la non implantation des personnes souhaitant vendre à la sauvette, tout en préservant le bon fonctionnement du marché Lariboisière. C'est un gros investissement d'effectif des 18^{ème} et 10^{ème} arrondissements. C'est positif pour l'instant, mais nous ne sommes pas dupes et nous méfions que des effets « déport » ne soient pas créés. Nous faisons un travail pour superviser, pour saisir les marchandises. 50 tonnes de marchandises ont été saisies.

Nous menons une action forte dans le cadre des ventes à la sauvette de cigarettes. C'est une action compliquée car ce sont de petits réseaux d'approvisionnement. Nous travaillons en partenariat avec les douanes. Il y a également la Police de sécurité du quotidien, la brigade spécialisée dans les « sauvettes et contrefaçons ».

Le trafic de stupéfiants, existe effectivement depuis longtemps. C'est très compliqué pour nos unités car cela nécessite beaucoup de temps, beaucoup d'observation pour savoir qui vend, qui encaisse, qui guette, qui achète. Il est primordial de déterminer le rôle de chacun précisément pour que la justice soit efficace. Cela nécessite du temps, ce qui signifie que des effectifs ne sont pas visibles ni en patrouille car ils sont en observation. C'est difficile car les gens ont l'impression que les policiers ne sont pas là, mais si ! Il faut 15 jours voire 1 mois de travail pour déterminer qui fait quoi. Et les équipes pendant ce temps-là ne sont pas sur autre chose... Une grosse opération a eu lieu récemment. Le Préfet de Police a demandé la mobilisation de service. Les services le sont mais le travail est long pour être impactant.

Problématiques liées à la présence de mineurs isolés

- *La situation s'est améliorée à la Goutte d'Or mais la géopolitique n'a pas changé, nous sommes toujours proches de gares internationales et les choses peuvent se reproduire. Nous devrions profiter du moment d'accalmie pour stabiliser ce qu'on pourrait faire en cas de récurrence.*
- *Nous avons le sentiment d'avoir été abandonné pendant 2 ans 1/2 ! Ce sont des quartiers qui votent peu, des quartiers qui se sentent déjà en infériorité... alors qu'il n'en est rien. Ces quartiers ont été abandonnés et ont appris à fonctionner par eux-mêmes, par manque de concertation avec ces structures. Les gens ne vont pas oublier, donc il faudrait que vous proposiez quelque chose d'intéressant pour renouer ce lien. Les gens n'oublient pas ces 2 ans ½ en tant que « sous-citoyens ».*
- *Mon ressenti sur la question des mineurs : c'est le sentiment que nous ne vivons plus dans la peur, contrairement à quelques mois. Mais le problème est toujours là, il y a eu une agression il y a quelques jours. L'impact de cette crise est lui profond. Nombres de commerces en souffrent. La librairie a eu une baisse de 50% de fréquentation cette année. L'impact est durable ...*
- *Les associations auraient souhaitées une réunion bilan avec les associations/tête de réseau sur le bilan et les perspectives de l'action du CAS, et pour faire un travail de bilan et envisager les perspectives, et avoir les retours « fournis » des habitants.*

Eric Lejoindre. C'est un enjeu plus large, celui des migrations. Les conditions vont mieux mais cela ne doit pas nous inciter à réduire les efforts. Nous n'avons pas l'habitude d'abandonner les quartiers. La Goutte d'Or n'a pas été abandonné. Ce n'est pas pour autant qu'il n'y avait pas de problèmes. Les jeunes mineurs isolés étaient un sujet nouveau, il a fallu un temps de réaction, et non pas un temps d'inaction face à un phénomène que personne n'avait connu. Un mineur arrivant à Paris, essaie au début de se faire déclarer mineur. La situation était inédite. Le temps a été long mais c'était le temps pour faire face à la masse du phénomène, un temps de construction et de prise en considération d'une problématique exceptionnelle.

Concernant la question de la commercialité il y aura effectivement un lien à retisser.

Dominique Versini. Je me tiens à disposition si certains souhaitent une rencontre au sujet des mineurs. Vous pouvez ressentir un sentiment d'abandon que je déplore, mais la Ville non plus n'oubliera pas les 2 ans ½ où elle a dû écrire au ministre de l'intérieur, à la Préfecture, ... pour chercher du soutien et de l'aide.

Une rencontre est importante, et l'expérience de la municipalité depuis 4 ans ½ amène aussi à saisir cette perche de travailler sur ces sujets, même pendant les périodes plus calmes.

La Ville remercie le CASP et lui renouvelle sa confiance et le partenariat établi. Le CASP continue d'être là et avec des moyens, à hauteur d'environ 1 million d'euros.

Emmanuelle OSTER, Commissaire du 18^{ème} arrondissement. Le phénomène est désormais plus apaisé sur le 18^{ème} arrondissement, mais il persiste, notamment car les mineurs sont aussi en proche banlieue parisienne. C'est un phénomène que nous traitons. Le commissariat du 18^{ème} est un commissariat centralisateur, donc nous avons aussi une vision globale. Le CASP, la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) et le Parquet de Paris sont très actifs collectivement, dans la politique de protection des mineurs et dans la sanction des actes qui doivent l'être.

Un partenariat a également été développé avec le Maroc pour identifier les mineurs, afin de faire la différence entre les mineurs et les majeurs.

Divers

- *Quel est le devenir de la mosquée ?*

Eric Lejoindre. Concernant la mosquée située rue Polonceau, la Maire de Paris a dit son engagement pour retrouver une salle de culte sur la parcelle ou en partie. Le montage est compliqué sur le plan juridique. L'autorité publique ne peut pas dépenser d'argent pour le culte, donc le montage du projet est compliqué. Des scénarios sont à l'étude, dans le respect de la loi 1905, cela exige une forme d'organisation des cultes qui soit adaptée.

Conclusion

Jacques Baudrier remercie les participants et accepte que des interpellations puissent avoir eu lieu pour que ce projet avance, ce que la Ville a entendue. Dans ce projet, il y avait eu une réunion constructive et très consensuelle au centre Barbara il y a 2 ans. Aujourd'hui les élus sont satisfaits de l'accueil qui a été réservé à ce point d'étape sur le projet, et peu d'opposition ont été exprimées. La Ville entend bien que des questions se posent sur le TEP et sa couverture. S'il est possible de créer un équipement avec un espace vert qui se prolonge sur le toit, la Ville le fera. Il existe un bel exemple avec le gymnase Poissonniers où il y a un square au-dessus du gymnase.

Monsieur le Maire remercie tous les participants à cette réunion, ainsi que les associations, commerçants et acteurs pour leur engagement dans le quartier.